

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an deux mille dix, le 02 avril à 18h30**

Le Conseil Municipal de la Commune d'Auterive, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe LEFEVRE, Maire,

Date de convocation  
24 mars 2010

Date d'affichage

Objet :  
Demandes de subventions pour la  
plateforme multijeux

N°

**Présents :** Mesdames et Messieurs Christophe LEFEVRE, Martine AZEMA, Daniel BREBEL, Danielle TENSA, René AZEMA, Julie MARTY-PICHON, Alain CODINA, Annie MEZIERES, Serge LAVIGNE, Annick MELINAT, Eliane TESSAROTTO, Patrick CASTRO, Marie TERRIER, Jérôme LAVIGNE, Nicole SAVARIC, Françoise DUBUC, François FERNANDEZ, Monique ALBA, Gérard SOULA, Danièle DANG, Lilian DURRIEU, Joëlle TEISSIER, Marcel RAZAT

**Représentés :**

Joël MASSACRIER par Danièle TENSA,  
Lucie-Anne GRUEL par Julie MARTY-PICHON,  
Marcel BARON par Serge LAVIGNE.

**Absents :**

Akila KHALIFA  
Sébastien LOISEL  
Gilbert DELPY

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.  
Monsieur Serge LAVIGNE est désigné secrétaire de séance.

La commune d'AUTERIVE vient de créer un espace pour pratiquer plusieurs types de jeux : jeux de ballons, tennis, badminton, basket, hockey, football...

Cette plateforme multi-jeux est situés près de l'ancienne coopérative du Moulin Pons, à proximité du skate - park et du groupe scolaire, Lieudit « BOULBENE » et est appelée à intégrer un ensemble cohérent d'activités et de services avec la création de la médiathèque – ludothèque sur le même site.

Le coût de cette réalisation est de 53 242.18 €, hors montant des travaux en régie et de la signalétique, et se décomposant ainsi :

ENTREPRISE	OBJET	PRIX H.T.
COLAS	Réalisation de la plateforme en enrobé bitumeux	13 952.00 €
ERDF	Raccordement	615.18 €
KASO	Fourniture, livraison, montage et assemblage de la structure	35 550.00 €
DIRICIKX	Fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigides	3 125.00 €
		<b>53 242.18 €</b>

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles pour la réalisation de cet équipement.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander les subventions les plus élevées possibles pour la réalisation de cet équipement.

*Fait et présenté en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme*

Le Maire



